

Henri de MONTFAUCON de VILLARS

*LE COMTE DE GABALIS,
OU ENTRETIENS SUR
LES SCIENCES SECRÈTES*

avec l'adaptation du *Liber de Nymphis* de Paracelse
par Blaise de Vigenère
(1583)

Édition présentée et annotée par Didier KAHN



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

Introduction

Le Comte de Gabalis est une œuvre importante d'un point de vue littéraire, mais aussi du point de vue de l'histoire des idées. Ce dernier point n'apparaît guère lorsqu'on en résume l'intrigue. Un « honnête homme » des années 1670, curieux et sceptique face à la magie et aux autres « sciences secrètes », cherche à en savoir plus en se faisant passer pour un grand amateur de ces matières. Un jour, le voilà pris au mot : un noble étranger, le Comte de Gabalis, avec qui il a déjà échangé toute une série de lettres sur les sujets les plus sublimes, lui rend visite et cherche à le persuader d'accomplir la tâche la plus noble qui soit pour un vrai « Sage » : s'unir à l'un des esprits élémentaires qui peuplent les quatre éléments, afin de permettre à la « Demoiselle élémentaire » qu'il aura choisie d'obtenir l'âme immortelle dont elle est dépourvue ainsi que tous les esprits de sa sorte, et sans laquelle, à sa mort, elle retournera au néant.

Si cet ouvrage marque la véritable entrée de Paracelse dans la littérature française (car c'est à ce dernier qu'est empruntée la notion d'« esprits élémentaires »), il n'en est pas moins dirigé contre les « sciences secrètes » au nom du « sens commun » — et en cela il s'inscrit dans le processus de déclin progressif de la magie, de l'astrologie et de l'alchimie en France à partir du troisième tiers du XVII^e siècle. Mais son optique est aussi de nature résolument libertine : l'ouvrage vise en effet à ruiner la croyance à l'action du Démon. C'était déjà le programme de l'*Apologie des grands hommes accusés de magie* de Gabriel Naudé. Mais pour y parvenir, Montfaucon de Villars va employer une arme plus terrible que l'érudition du bibliothécaire de Mazarin : il recourt au dialogue d'idées tel qu'il a été mis au point par Pascal dans *Les Provinciales*. Muni de cet art de l'ironie dévastatrice et animé d'une intention sans doute moins militante et

certainement plus ludique que Gabriel Naudé, Montfaucon de Villars, porté par l'essor du cartésianisme et le discrédit de l'imagination comme moyen de connaissance, dispose de tous les moyens nécessaires pour transformer la figure théologique du Démon en objet de fantaisie littéraire. Sa mort précoce n'empêchera pas *Le Comte de Gabalis* — bien au contraire, l'auteur entrant ainsi dans la légende — de connaître jusqu'au milieu du XIX^e siècle une prodigieuse fortune d'ampleur européenne. Conformément au programme annoncé par le Comte à la fin de l'ouvrage lorsqu'il se réfère aux « histoires des héros et des fées » pour évoquer « l'état auquel les Sages ont résolu de réduire un jour le monde », Montfaucon de Villars est parvenu à peupler non le monde, mais la littérature, de sylphes, de salamandres, d'ondines et de gnomes tout inoffensifs, et à y promouvoir l'image d'un démon « pieds et poings liés »¹, impuissant à perpétrer le mal.

Dans cette introduction, on s'attachera d'abord à établir la biographie de l'auteur. Puis on précisera tour à tour les deux projets du *Comte de Gabalis*, en exposant ce qu'étaient au juste les « sciences secrètes » dont il faisait sa cible, puis en montrant comment l'ouvrage s'inscrit dans le courant libertin. Ce point sera complété par l'étude des sources qui ont nourri l'apparente érudition de l'auteur. On étudiera ensuite le degré d'actualité de l'ouvrage en 1670, par l'examen des livres qui ont pu être les véritables moteurs de son invention. L'influence tangible de Pascal et des *Provinciales*, mise en évidence par Philippe Sellier, illustrera éloquemment la situation du *Comte de Gabalis* au confluent de la littérature et des « sciences secrètes ». Un panorama de la fortune du livre dans toute l'Europe achèvera cette présentation.

1. Selon les mots de Max Milner et de Philippe Sellier (voir plus loin, p. 74).

1. — COMMENT NAISSENT LES LÉGENDES

Le Comte de Gabalis. C'est le titre d'un fort petit Livre, qui a passé pour un des mieux écrits de ce temps-ci. L'abé de Villars, qui étoit venu de Toulouse à Paris, pour faire sa fortune par la prédication, est l'Auteur de ce plaisant Ouvrage. Les cinq Entretiens qui le composent, sont le résultat des conférences gaies, que cet Abé avoit à la porte de Richelieu, avec une cabale de gens de bel esprit & de belle humeur comme lui. Quand ce Livre parut la première fois, on n'y fit pas grande réflexion ; mais à la fin les conséquences en étant tres-dangereuses en un temps, où ces sortes de curiositez commençoient à se mettre en credit, on deffendit la Chaire à ce dévot Prédicateur, & son Livre fut interdit. On n'a point seu si l'Auteur ne vouloit que badiner, ou s'il parloit tout de bon. Le second volume qu'il promettoit, auroit décidé la question : Mais le pauvre malheureux bien-tôt après, fut égorgé par des scelerats sur le chemin de Lion. Les Rieurs dans une affaire si triste, disoient que c'étoient des *Gnomes* & des *Silphes* déguisez, qui avoient fait le coup, pour le punir d'avoir revelé les secrets de la Cabale : ce qui est un crime qui ne se pardonne point par ces Messieurs les Esprits, comme l'Abé de Villars l'a reconnu lui-même dans son Livre.

Publiée en 1699, soit près de trente ans après les faits, d'après des témoignages qui nous sont inconnus, cette notice de Vigneul-Marville renferme un subtil mélange de vérité et d'affabulation². Elle est à l'origine de presque toutes les fables qui coururent sur le compte de Montfaucon de Villars et de son ouvrage jusqu'à nos jours. Elle a nourri les versions successives de l'article plus substantiel du *Grand Dictionnaire Historique* de Moréri consacré à « Villars » entre 1699 et 1735 (date à laquelle cet article fut entièrement transformé)³ et, de toute évidence, Mme de Murat (1670-1716) s'en est également inspirée en 1708⁴.

-
2. [Bonaventure d'Argonne], *Mélanges d'histoire et de littérature, recueillis par M. de Vigneul-Marville*, t. I, Rouen : Antoine Maurry, 1699, p. 281-282 (cité d'après la 2^e éd. [1701] par Roger Laufer dans son éd. du *Comte de Gabalis*, Paris : Nizet, 1963, p. 10, n. 3). — Voir p. 137 les Notes complémentaires.
 3. Sur ces évolutions successives, voir p. 137-138 les Notes complémentaires.
 4. Dans un passage de son *Journal pour Mademoiselle de Menon* (daté en tête du 14 avril 1708) qui sert d'introduction à son *Sylphe amoureux* et qui reprend

Comme souvent dans les relations de seconde main reconstituées *post eventum*, la notice de Vigneul-Marville offre des informations irremplaçables, mais brouille quelque peu la chronologie et ajoute des détails de provenance inconnue, qui peuvent parfois n'être autres que de pures hypothèses, destinées à combler les trous d'une histoire lacunaire⁵.

Or de nos jours, même les biographes les plus sérieux de Montfaucon de Villars n'ont pas toujours fait preuve de la plus grande clarté. Son prénom même, l'année de sa naissance, les études qu'il put suivre, tout cela — et d'autres détails biographiques de quelque importance — a fait l'objet d'affirmations contradictoires, ou gît jusqu'à présent dans l'obscurité ou la confusion. On tâchera donc d'éclaircir ici tout ce qui pourra l'être, en citant chaque fois que nécessaire des documents aussi fiables que possible, de façon à rompre avec une longue tradition d'approximation.

Une biographie incertaine

S'il faut en croire le Dictionnaire de Moréri — en l'occurrence l'abbé Goujet, auteur du *Supplément* de 1735 — qui écrit qu'il mourut « à l'âge d'environ trente-cinq ans »⁶, Henri de Montfaucon de Villars serait né vers 1638 (on ne voit pas sur quelle certitude repose la date de 1635, souvent affirmée au moins depuis la *Biographie universelle* de Michaud⁷). Issu de la famille des Montfaucon de Roquetaillade,

presque textuellement certaines phrases de Vigneul-Marville (texte cité par Roger Laufer dans son édition du *Comte de Gabalis*, p. 12, d'après le ms. 3471 de la Bibl. de l'Arsenal, p. 339).

5. L'exemple-type, au XVII^e siècle, de l'histoire lacunaire comblée à toute force est *La Vie de Monsieur Des-Cartes* d'Adrien Baillet (1691) : voir Henri Gouhier, *Les Premières pensées de Descartes*, Paris : Vrin, 1958, p. 20 et 124.
6. *Supplément au Grand Dictionnaire historique* [de Louis Moréri], *Pour servir à la dernière Edition de l'an 1732 & aux précédentes*, par l'abbé Goujet, Paris : Vve Lemercier, J. Vincent, J.-B. Coignard et A. Boudet, 1735, p. 465.
7. *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. 48, Paris : L. G. Michaud, 1827, p. 553-557 (article de Ch. Durozoir).

dans le diocèse d'Alet⁸, il ne descendait pas pour autant du théologien et alchimiste du XIV^e siècle Jean de Roquetaillade (Johannes de Rupescissa), contrairement à ce que prétendit Nicolas Lenglet-Dufresnoy dans son *Histoire de la philosophie hermétique* au sujet de son cousin Bernard de Montfaucon⁹.

Il est appelé de nos jours Nicolas-Pierre-Henri : sur trois mots, deux erreurs. Avant les années 1920, on ne lui connaissait pas de prénom : c'est l'éditeur René-Louis Doyon (1885-1966) qui lui attribua ceux-ci dans son édition du *Comte de Gabalis* (1921). En l'absence d'autres études critiques sur ce point, les conclusions de Doyon se sont imposées dans toutes les notices biographiques, jusque dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France.

Le seul prénom formellement attesté de Montfaucon de Villars est Henri, d'après les documents généalogiques recueillis par d'Hozier, qui se fondent ici sur la formulation catégorique de l'arrêt imprimé du Parlement de Toulouse qu'on trouvera plus loin en annexe, et qui sont eux-mêmes la copie ou la refonte, par d'Hozier, d'un mémoire écrit à son intention en 1709 par le cousin germain de Montfaucon de Villars, le célèbre Dom Bernard de Montfaucon (1655-1741). Le prénom Pierre provient d'une pure supposition de René-Louis Doyon, qui proposa de reconnaître le futur auteur du *Comte de Gabalis* dans un « Pierre Villars prêtre », membre d'un groupe de gazetiers considérés comme séditieux, qui fut embastillé de janvier à septembre 1661¹⁰.

8. Son grand-père était Jean-François de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade, vivant en 1579. Voir p. 38 les documents généalogiques qui le concernent.

9. N. Lenglet-Dufresnoy, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, I, p. 204 : « il étoit né d'une Famille Noble, qui a donné de nos jours l'Illustre & Sçavant Pere Don Bernard de Montfaucon [...] ». On ignore en réalité d'où vient le nom de Jean de Roquetaillade, qui naquit à Marcolès, au sud d'Aurillac. Voir J. Bignami-Odier, « Jean de Roquetaillade (de Rupescissa), théologien, polémiste, alchimiste », *Histoire littéraire de la France*, t. XLI, Paris : Imprimerie Nationale, 1981, p. 75-240 ; Robert Halleux, « Les ouvrages alchimiques de Jean de Rupescissa », *ibid.*, p. 241-284.

10. *Vie, aventures, mort tragique de l'abbé Montfaucon de Villars. Sa légende, sa montée aux théâtres, sa descente aux Enfers et sa réincarnation en Jérôme Coignard, restaurées par René-Louis Doyon*, Agen : Saint-Lanne, 1942, p. 52-54 (Bibl. de l'Arsenal, Arch. de la Bastille, dossier 10331, fol. 38-46, ici fol. 40r^o : « Pierre Villars, prêtre, interrogé le 19 juin 1661 » ; je dois cette précision à Em-

En l'absence de toute autre donnée que le nom, l'état, et l'engagement de ce personnage dans une activité de littérateur mal définie, on ne peut cependant guère considérer le fait comme acquis, le patronyme « Villars » n'étant pas assez rare pour permettre d'y asseoir une réelle certitude. Quant au prénom Nicolas, qui passe couramment de nos jours pour son prénom usuel, il faut également y renoncer. Ce prénom dérive vraisemblablement du « N. » qui figure dans le Moréri à partir de 1735 à l'entrée « Villars (N. de Montfaucon de) », et qui fut repris au XIX^e siècle par la *Nouvelle biographie générale*¹¹. Marquant dans ces dictionnaires biographiques la simple ignorance du prénom, comme c'est l'usage en généalogie (car le Moréri, lorsqu'il indique un prénom, ne donne jamais son initiale, mais le donne en toutes lettres), ce « N. » a sans doute été pris à tort pour une abréviation par R.-L. Doyon, qui, empruntant sans preuves au contexte historique et local, affirme en 1921, après avoir situé la famille Montfaucon de Villars dans le diocèse d'Alet : « Le renom de sainteté de l'évêque [Nicolas Pavillon] dut inspirer à sa mère, une Montgaillard, la piété de placer ce fils destiné à l'autel sous le patronyme de M. Pavillon : Nicolas¹². » Ce prénom, insistons-y clairement, n'a jamais été attribué à Montfaucon de Villars avant 1921.

Dans l'ignorance de son prénom, les contemporains ont appelé notre homme le plus souvent « l'abbé de Villars », ce qui concorde avec les termes du chapeau imprimé de l'arrêt du Parlement de Tou-

manuel Boussuge). L'idée de Doyon est née de la description déjà abusive de F. Funck-Brentano : « Villars (L'abbé P.) » (*Table générale des Archives de la Bastille*, Paris : Plon, 1895, p. 962). Doyon était bien plus affirmatif en 1921 (« Magie et dilettantisme, le roman de Montfaucon de Villars et l'histoire de *La Rôtisserie de la reine Pédauque* », dans son édition du *Comte de Gabalis*, Paris : La Connaissance, 1921, p. VI-VII). Il confondait alors Henry et Pierre sous un seul prénom double (p. VIII) et croyait que le prénom Anne, dans l'arrêt imprimé du Parlement de Toulouse, désignait une femme, ce dont il s'étonnait (p. VII).

11. F. Hoefer (dir.), *Nouvelle biographie générale*, t. XLVI, Paris : Firmin Didot frères, 1866, s.v. « Villars ». La *Biographie universelle* de Michaud (cf. n. 7) n'indiquait, elle, aucun prénom.

12. « Magie et dilettantisme » (cf. n. 10), p. V ; invention reprise par Raymond Rogé dans un article par ailleurs fort utile, « La famille Montfaucon dans l'Aude », dans D.-O. Hurel et R. Rogé (éd.), *Dom Bernard de Montfaucon. Actes du colloque de Carcassonne, octobre 1996*, C.D.D.P. de l'Aude : Éditions de Fontenelle, 1998, t. I, p. 14-44, ici p. 31.

louse : « Henry de Montfaucon, qui se fait appeller Abbé de Villars ». — Abbé, si par hasard il le fut réellement, ce ne fut point d'une abbaye de Villars : ce nom était celui d'une terre qui lui venait de la famille de son père. Mais la formule que je viens de citer exprime déjà des doutes sur la réalité de son titre. Or on a, entre autres exemples, le cas d'un de ses contemporains qui lui ressemble assez, l'abbé Torche (1635-1675). Ce personnage n'était guère que jésuite ; mais il se fit appeler « M. l'abbé » lorsqu'il se rendit à Paris pour y jouir des « plaisirs de la capitale ». Et Furetière signale qu'on appelle « *Abbez* de Sainte-Espérance, ceux qui prennent la qualité d'*Abbez* sans avoir d'Abbaye, & quelquefois même de Benefice »¹³.

Il avait quatre frères, dont trois, comme lui, « sont morts sans succession ; et le cinquième Antoine de Montfaucon, est religieux bénédictin, vivant en janvier 1710 » ; le nom des trois autres frères est, semble-t-il, Pierre Anne, Gabriel et Louis¹⁴.

A-t-il fait des études au séminaire diocésain au temps de Nicolas Pavillon (1597-1677), évêque d'Alet depuis 1637, puis à l'Université de Toulouse ? C'est ce qu'affirme sans preuves, mais non sans vraisemblance, René-Louis Doyon, suivi en cela par le *Dictionnaire des*

13. Furetière, *Dictionnaire universel* (1690) ; on verra plus loin, p. 218, un emploi comparable. Voir Mercier de Saint-Léger, « Particularités sur la vie de l'abbé Torche » [cf. *infra*, p. 248-249, n. 230], ici p. 185. — Selon Raymond Rogé (cf. n. 12), p. 30, « à quelques kilomètres de Roquetaillade [dép' de l'Aude] se trouve le joli village de Bourriège [*recte* : Bouriège] et dans un hameau de ce village, sur une hauteur on peut voir encore aujourd'hui le manoir de Villars ». Est-ce lui qui figure sur le site <http://pagesperso-orange.fr/chrysopee/gabalis/gabalis.zip> ?
14. Je cite les termes de la généalogie de Bernard de Montfaucon conservée par d'Hozier. L'arrêt imprimé du Parlement de Toulouse (repris sans esprit critique par cette généalogie, deux phrases après ma citation) donne les noms de *cinq* frères (ce qui ferait six avec Antoine), en faisant de l'un d'eux (Pierre Anne) deux personnages distincts : « Gabriel, Louïs, Henry, Pierre, & Anne de Montfaucon ». Raymond Rogé, p. 32, a relevé cette contradiction sans la comprendre (avec, lui aussi, une erreur p. 31 sur le prénom Anne héritée de R.-L. Doyon ou de René Nelli, *Histoire secrète du Languedoc*, Paris : Albin Michel, 1978, p. 129). Le nom exact des frères de Montfaucon de Villars évoqués de façon confuse dans l'arrêt imprimé ressort des documents originaux dont R.-L. Doyon a donné le texte dans son étude *Les Abbés Montfaucon de Villars et Jérôme Coignard*, s.l., 1924 (extrait de *La Renaissance d'Occident*, juin-août 1924, p. 745-765, 128-149 et 416-430, ici p. 416-419) : il s'agit de quatre arrêts du Parlement de Toulouse, du 27 mai et du 12 août 1662, du 7 décembre 1668 et du 15 avril 1669.

Lettres françaises (1951 et 1996) et le *Dictionnaire des littératures de langue française* (1984)¹⁵. C'est en effet Nicolas Pavillon qui créa un séminaire à Alet¹⁶, et les premiers documents qu'on connaît sur Montfaucon de Villars — la notice de Vigneul-Marville et celle du Moréri — affirment qu'il « étoit venu de Toulouse à Paris, pour faire sa fortune par la prédication ». Or on sait par ailleurs qu'à Paris, Montfaucon de Villars fréquenta son cousin germain, Jean-François de Montfaucon de La Péjan, ancien élève et protégé de Nicolas Pavillon¹⁷ : ces relations avaient certainement débuté dès ses années passées dans le diocèse d'Alet. On sait en outre qu'il fut « autrefois Pere de la Doctrine chrestienne », selon ce que rapporte en 1671 le *Recueil de choses diverses*¹⁸. Il a donc vraisemblablement enseigné à ce titre dans l'un des collèges dirigés par la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, soit dans la province de Toulouse de cette congrégation, soit dans celle de Paris¹⁹.

Ici se place l'affaire qui fit l'objet de l'arrêt imprimé du Parlement de Toulouse. Le père de Montfaucon de Villars avait épousé une demoiselle « de Terroul, de la maison de Montgaillard ». En 1662 ou peu avant, il est, semble-t-il, assassiné par le frère de celle-ci, « Paul

15. Doyon, *Vie, aventures, mort tragique* (cf. n. 9), p. 52 ; G. Grente (dir.), *Dictionnaire des Lettres françaises. Le XVII^e siècle*, nouv. éd. rev. par P. Dandrey et al., Paris : La Pochothèque, 1996, p. 1255-1256 (notice d'E. Précun rev. par P. Dandrey) ; J.-P. de Beaumarchais et al. (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris : Bordas, 1984, t. III, p. 2452 (notice de Gilles Declercq).

16. Régine Pouzet, « Pavillon, Nicolas », *Dictionnaire de Port-Royal* (dir. J. Lesaulnier et A. McKenna), Paris : Champion, 2004, p. 796-799, ici p. 797a.

17. Voir Jean Lesaulnier, *Port-Royal insolite. Édition critique du Recueil de choses diverses*, Paris : Klincksieck, 1992, p. 630-631 et n. 3 ; Antony McKenna, *De Pascal à Voltaire. Le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734*, Oxford : The Voltaire Foundation, 1990, p. 238, et sa notice sur Montfaucon de La Péjan dans le *Dictionnaire de Port-Royal* (cf. n. 16), p. 743.

18. J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite* (cf. n. 17), p. 630 (propos attribués à François Le Bon [1639 ? - ap. 1678], sur lequel voir l'article de F. Delforge et J. Lesaulnier dans le *Dictionnaire de Port-Royal* [cf. n. 16], p. 604).

19. Sur la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne, voir l'article « Doctrinaires » du *Dictionnaire des Lettres françaises* (cf. n. 15), p. 392 (notice de J. Leflon revue par D. Descotes), et surtout Jean de Viguerie, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien régime : les Pères de la doctrine chrétienne en France et en Italie, 1592-1792*, Paris : La Nouvelle Aurore, 1976.

de Terroüil, seigneur de Montgaillard, au diocèse de Beziers », peut-être pour une question d'héritage. Toute la région paraît alors livrée à la brutalité, la violence et le pillage, ce dont l'évêque d'Alet fit lui-même l'expérience²⁰. Cette affaire l'illustre une nouvelle fois. Les Montfaucon — ou plus exactement, semble-t-il, « Pierre Anne de Montfaucon, sieur du Cassé, et le nommé Pierre son valet »²¹ — tuent alors à leur tour Paul de Terroüil « en plein chemin » ; le 12 août 1662, ils sont condamnés à la roue, mais échappent à la sentence en prenant la fuite. Puis le même Pierre Anne, ainsi que « Gabriel Louis et Henry de Montfaucon frères » tentent d'assassiner le fils de Paul, Pierre de Terroüil, et d'empêcher la culture de ses terres. Par un arrêt du 20 juin 1668 (cité dans l'arrêt imprimé de 1669), le Parlement de Toulouse les décrète tous les quatre de prise de corps. « Gabriel Louis et Henry » incendient alors entièrement le château de Pierre de Terroüil en son absence, n'en laissant que les murs et « blessant à mort » l'une des deux femmes qui le gardaient. Le 7 décembre 1668, ils sont décrétés de prise de corps par le Parlement de Toulouse, ainsi qu'un comparse. Ils prennent la fuite, puis un arrêt du 15 avril 1669 les condamne à la roue et ordonne la confiscation de leurs biens ; enfin l'arrêt du 2 décembre 1669 (celui qui sera imprimé par la suite), constatant leur absence, fait exécuter en effigie cette sentence et celle du 12 août 1662, à la demande de Pierre de Terroüil.

D'où l'auteur de la notice de la *Biographie universelle* tient-il que Montfaucon de Villars se rendit à Paris vers 1667 ? Pure hypothèse,

20. Voir plus loin, p. 38-39, les documents généalogiques, ainsi que Raymond Rogé (cf. n. 12), p. 26-32. R.-L. Doyon, dans *Vie, aventures, mort tragique* (cf. n. 10), p. 142-145, rapporte sans références une autre affaire de juin 1671 où une abbesse est assassinée par un Montfaucon de Roquetaillade ; mais, n'ayant pas compris l'affaire de 1662, il prend l'assassin pour le père de l'abbé de Villars, ce qui fait sombrer son rapport dans la confusion. Il faudrait voir les actes du procès.

21. Je cite ici l'arrêt du 12 août 1662 (cf. n. 13) grâce auquel je corrige la version imprimée de l'arrêt de 1669, car celle-ci n'est pas fiable dans tous ses détails : elle fait de Pierre et Anne, on l'a vu, deux personnages distincts, alors qu'il ressort clairement des arrêts de 1662 que « Pierre Anne » est un seul et même homme, et elle attribue l'assassinat de Paul de Terroüil à « Gabriel, Louis, Henry, Pierre, & Anne » et à Pierre, valet de ces deux derniers (*sic*), alors qu'en 1662 il n'est question que de Pierre Anne et de son valet. J'ai contrôlé le reste de l'affaire grâce aux autres arrêts publiés par Doyon.

sans doute suggérée sans grande rigueur par l'affaire de Toulouse. Le reste de ce qu'on sait de la vie de Montfaucon de Villars se confond avec l'histoire de ses publications, dont la toute première fut *Le Comte de Gabalis*. Le privilège de cet ouvrage fut accordé au libraire Claude Barbin le 28 septembre 1670, et l'enregistrement par la Communauté des imprimeurs-libraires eut lieu deux mois plus tard, le 21 (et non le 28) novembre. Daté de 1670, l'ouvrage parut donc certainement en décembre, sans nom d'auteur ; cet anonymat, inutile pour les proches de Montfaucon de Villars, ne tarda pas à être un secret de Polichinelle, tant à cause du succès du livre — deux contre-façons très précoces dès 1671, et de nombreuses rééditions et traductions — qu'à cause des ennuis qu'il valut à l'auteur²². L'ouvrage lui rapporta, dit-on, cinquante pistoles, soit 500 livres²³.

En publiant l'ouvrage chez Claude Barbin, chez qui il continua à publier ensuite *L'Amour sans foiblesse* (si ce livre est bien de lui) et *De la Délicatesse*, Montfaucon de Villars entendait-il s'inscrire dans « les goûts littéraires de la génération de 1660 », que Barbin suivait avec assiduité ? Tout le laisse croire : rappelons, avec G. E. Reed, que si « le nom de Barbin figure de temps en temps sur le titre d'un ouvrage savant », « sa spécialité reste pourtant les éditions d'ouvrages littéraires destinés à un public nombreux et mondain »²⁴ : c'est certainement ce lectorat que visait avant tout *Le Comte de Gabalis*.

En 1699, Vigneul-Marville assurait — on l'a vu plus haut — que « les cinq Entretiens qui [...] composent [cet ouvrage] sont le résultat

22. Voir plus loin ces rééditions et traductions, p. 117-124. C'est Roger Laufer qui indiquait (p. 7) la date erronée du 28 novembre. Sur l'anonymat de l'ouvrage, voir plus loin, p. 138, les Notes complémentaires.

23. Propos attribué à Lancelot dans le *Recueil de choses diverses*, avant mai 1671 ; voir J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite* (cf. n. 17), p. 630-631. La pièce de *Bérénice* (1670), imprimée elle aussi chez Claude Barbin, rapporta sans doute à Racine, bien plus célèbre alors que notre abbé, autour de 5.000 livres (500 pistoles) (Georges Forestier, *Jean Racine*, Paris : Gallimard, 2006, p. 423). En 1679, le médecin de Lyon Jacob Spon proposa à Barbin son *Histoire de Genève* pour une somme de 40 pistoles, qui ne parut pas déraisonnable (Gervais E. Reed, *Claude Barbin, libraire de Paris sous le règne de Louis XIV*, Genève-Paris : Droz, 1974, p. 66-68 et 77). La somme touchée par Montfaucon de Villars n'est pas indécente pour un débutant, d'où sa mention dans le *Recueil de choses diverses*.

24. G. E. Reed, *Claude Barbin* (cf. n. 23), p. 19 et 28.

des conférences gaies, que cet Abé avoit à la porte de Richelieu, avec une cabale de gens de bel esprit & de belle humeur comme lui ». Ce propos dérive certainement en droite ligne d'une phrase du *Comte de Gabalis* (ci-après, p. 192-193) :

Car il n'y a pas longtemps qu'il a été décidé dans une conférence faite exprès sur cette matière, par des esprits du premier ordre ; que tous ces prétendus Oracles n'étaient qu'une supercherie de l'avarice des Prêtres Gentils, ou qu'un artifice de la politique des Souverains.

Vigneul-Marville a visiblement cru que cette conférence s'était réellement tenue. Mais lorsqu'on sait que le second membre de cette phrase est une traduction littérale de G. C. Vanini (1616)²⁵, on perd toute illusion sur la réalité de ladite conférence. Reste à savoir pourquoi Vigneul-Marville a ainsi évoqué la porte de Richelieu : peut-être parce que l'anonymat de ce lieu se prêtait à des conférences de nature aussi libertine (car des oracles à la religion en général, et de celle-ci à la religion chrétienne en particulier, il n'y avait évidemment qu'un pas)²⁶. Tout ce qu'on peut dire, en tout cas, à propos de « cabale de gens de bel esprit », c'est que l'abbé de Villars, en 1671-1672, fut membre de l'académie privée de l'abbé d'Aubignac. L'était-il déjà en 1670 ? Cela n'a rien d'impossible ; mais cette académie ne s'est jamais tenue porte de Richelieu²⁷. Par contre, l'abbé d'Aubignac avait jadis écrit un traité au titre très évocateur : *Des Satyres brutes, monstres et démons. De leur nature et adoration. Contre l'opinion de ceux qui ont estimé les Satyres être une espèce d'hommes distincts et séparés des Adamiques* (1627). Et ce livre était même la deuxième œuvre

25. Voir plus loin, p. 193, n. 96.

26. Cf. n. 145. — La porte de Richelieu, démolie en 1701, faisait partie de l'enceinte de Louis XIII et se trouvait à l'intersection de la rue Saint-Marc et de la rue de Richelieu (Jacques Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris : Minuit, 1985, t. II, p. 345-346, sur les n° 77, 79 et 80 de la rue de Richelieu). Cet endroit ne faisait pas l'objet de surveillance de la part des autorités. Voir par exemple les *Mémoires* du Père Berthod (1652) : « Par la porte de Richelieu et le marché aux Chevaux, qui n'étoient point gardés, on devoit faire entrer tel nombre de troupes qu'on eût voulu, parce que ces lieux-là sont peu habités [...] » (éd. Michaud-Poujoulat, *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France*, 2^e série, t. X, Lyon-Paris : Guyot Frères, 1851, p. 595).

27. Voir plus loin, p. 138-139, les Notes complémentaires.

de la littérature française (après les commentaires de Blaise de Vigenère à Tite-Live que j'évoquerai plus loin) à parler des esprits élémentaires de Paracelse :

Paracelse, entre ses autres imaginations non moins impies qu'audacieuses, imposant aux œuvres et à la main de Dieu, a bien osé constituer cinq espèces d'hommes différents, dont la première est de ceux qu'il appelle Adamiques, c'est-à-dire enfants d'Adam, et les quatre autres qu'il fait spirituels et mortels en leur tout, à la création desquels Dieu n'a jamais pensé, il les distribue dedans les Éléments, s'imaginant que dans chacun habitent certaines créatures raisonnables, qu'il appelle dans le feu Salamandres et Vulcains, dans la terre Pygmées, dans les eaux Nymphes et Tritons, et dedans l'air Satyres [*sic*]. Encore certes m'étonné-je comme il n'a point passé plus avant, et à l'exemple de Xénophane, bâti des cités et porté sur les ailes de ses rêveries des peuples entiers dans le ventre du soleil et de la lune, les remplissant selon la philosophie des Pythagoriciens, d'hommes et d'animaux quinze fois plus grands que ceux de ce monde²⁸.

De plus, l'abbé d'Aubignac cultivait un grand scepticisme à l'égard de la possession démoniaque, ayant pu en juger *de visu* au temps des possédées de Loudun (1637)²⁹. Ces parentés intellectuelles justifient amplement, comme on le verra, ses relations avec l'abbé de Villars.

À cette époque (vers 1670-1671), ce dernier côtoie donc des érudits quelque peu libertins, dont Michel de Marolles (1600-1681) est un autre exemple³⁰, mais aussi, on l'a vu, son propre cousin germain Jean-François de Montfaucon de La Péjan, proche des amis de Port-Royal, qui a pu l'introduire à l'hôtel de Liancourt³¹. Tel un abbé mondain, il fréquente également d'importantes familles nobles, notamment celles de Hugues de Lionne, de Michel Le Tellier³².

28. *Des Satyres brutes* (Paris : Nicolas Buon, 1627), rééd. Gilles Banderier, Grenoble : Jérôme Millon, 2003, p. 50-51.

29. La relation de sa visite aux Possédées de Loudun en 1637 a été éditée par Robert Mandrou, *Possession et sorcellerie au XVII^e siècle. Textes inédits* (1979), rééd. Paris : Hachette, 1997, coll. « Pluriel », p. 134-194.

30. Voir plus loin, p. 139, les Notes complémentaires.

31. Cf. n. 17.

32. Cf. n. 40.